

ENTRETIEN avec Stéphanie BEAUSSIER

Directrice du Syndicat Mixte de Valorisation du Grand Site Solutré-Pouilly-Vergisson (SMGS)

- Le Grand Site comporte un riche petit patrimoine, quelle réflexion le SMGS a mené sur cette thématique ?

Quels outils avez-vous mis en place ?

« Le programme d'action Grand Site comporte 3 volets : espaces naturels et paysages, accueil des visiteurs et animation du territoire. Le premier intègre des actions de restauration du petit patrimoine bâti (murs, murgers, lavoirs, croix, cadoles...).

Au départ, nous avons mis en place des chantiers jeunes (15 jours !), puis avons fait appel à des entreprises locales ; l'enveloppe travaux a été colossale ! Ce n'est qu'en 2007 (après deux ans de réflexion) qu'un premier chantier d'insertion voit le jour. Six mois de travail et de réussite. En 2008, le conseil général lance un appel à projets "brigade verte", nous saisissons l'opportunité, notre dossier est retenu. La brigade verte, composée d'un encadrant et de huit personnes en contrat d'insertion, sillonne notre territoire et travaille sur tout type de projets (murs en pierre sèche, barrières, lavoirs, chemins, etc.). Le conseil général nous aide financièrement pendant 5 ans de manière dégressive et d'autres moyens de financement sont mis en place petit à petit pour pérenniser la brigade (participation de l'Europe (FSE) dans nos financements). Le Syndicat Mixte a ainsi réintroduit la compétence "pierre sèche". »

- Pourquoi le Syndicat intervient-il sur le paysage de façon contemporaine ?

« Ces interventions contemporaines sont une volonté, les maîtres d'œuvre retenus aménagent le site de façon durable en conservant l'esprit du lieu, mais avec des techniques et des matériaux actuels. »

- Le syndicat s'est engagé dans la protection et la restauration de murets et de cadoles, pourquoi ce choix ? Que représentent ces éléments de petit patrimoine ?

« C'est l'identité locale, notre histoire. Ce sont les enfants qui dépierraient les sols. Connaître le petit patrimoine, c'est découvrir le travail et la vie des hommes. L'homme a façonné le territoire avec les matériaux trouvés sur place et les contraintes du site. On retrouve sur des cadastres napoléoniens des moulins aujourd'hui disparus. Les lavoirs, très nombreux étaient construits sur chaque petite rivière. La gestion des eaux était assurée par les aménagements de l'homme dans le paysage, aujourd'hui cette gestion se fait parfois avec des revêtements en béton ! »



Restauration d'un lavoir à Vergisson.

- Comment sont perçues vos actions par les habitants et le voisinage ?

Quels intérêts pour les communes et quelle réaction ?

« Nos interventions sur le patrimoine bâti sont bien perçues. Les habitants et les communes sont contents que quelqu'un s'occupe de ces restaurations. Les communes ne peuvent pas assumer financièrement ces opérations. Notre brigade, devenue indispensable, crée l'émulation sur notre territoire. Nous développons de plus en plus de partenariats avec les acteurs du territoire (associations locales comme Villages en Vie, syndicats de crus comme celui du Pouilly Fuissé, lycée agricole...). Nous avons de nombreuses initiatives en commun, un nouveau projet en amène un autre, c'est très motivant. »

- Quels enjeux particuliers les missions de conservation de patrimoine soulèvent-elles ?

« L'enjeu principal est l'aménagement durable de notre site, (site) inscrit, très protégé. Nous nous sommes engagés à l'aménager pour les visiteurs et nous obtiendrons, en fin d'année, le label "Grand Site de France". »

- Le Grand Site Solutré-Pouilly-Vergisson bénéficie d'un site exceptionnel très touristique, quelles conséquences ?

Le tourisme est-il indispensable pour que notre patrimoine continue à vivre ?

« Les fréquentations touristiques dégradent un site, notre choix d'aménagement s'est principalement porté sur la roche de Solutré avec 200 000 visiteurs par an. Les randonneurs discrets connaissent les roches de Pouilly et de Vergisson, pas le grand public, elles sont ainsi préservées. Le tourisme n'est pas participatif, les fonds sont uniquement publics. »

- Selon vous, à quoi sert le patrimoine ?

Quels conseils donner à de petites communes pour sa sauvegarde ?

« Le petit patrimoine représente nos racines. En 2011, il doit insuffler autre chose. Avec du bon sens et un peu de réflexion, sans rester bloqué sur le passé, nous pouvons actuellement travailler différemment. Les néo-ruraux ont besoin de s'approprier le territoire où ils se trouvent. Ils ont besoin de connaissance, sont prêts à s'investir ; ceux qui reviennent aussi, ils font des recherches, des études sur ce qu'ils ont vu étant enfant, ils débroussaillent pour retrouver de vieilles fontaines. Parallèlement, les associations sont très actives. »



Chantier de restauration d'une cadole (près de Solutré).

Le SMGS, gestionnaire de l'Opération Grand Site, a pour ambition, dans une optique de gestion durable, de restaurer le site (lutte contre le piétinement, la fermeture du milieu, rénovation du petit patrimoine rural), d'améliorer l'accueil, de conduire les visiteurs sur des parcours aménagés dans le respect des milieux, de permettre des retombées économiques pour le territoire par le développement d'activités compatibles, de conduire des actions pédagogiques et d'assurer une gestion pérenne.

Ci-dessous, différentes interventions de la brigade verte :



Mur de soutènement d'une route, en pierres sèches à Lournand



Mur de soutènement d'un chemin en pierres sèches, à Davayé.



Mur de soutènement d'un chemin, en pierres sèches sur le sentier d'accès au sommet de la Roche.

Remerciements :
Michel JONDOT, Frédéric FAUCHER
et Stéphanie BEAUSSIER.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE SAÔNE ET LOIRE

5 rue de Ciry - BP 225 - 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX
Tel. 03 85 69 05 25 Fax. 03 85 69 05 30
e-mail caue71@orange.fr



OPUSCULE
DES HAUTS DÉBATS

QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PETIT PATRIMOINE EN 2011 ?

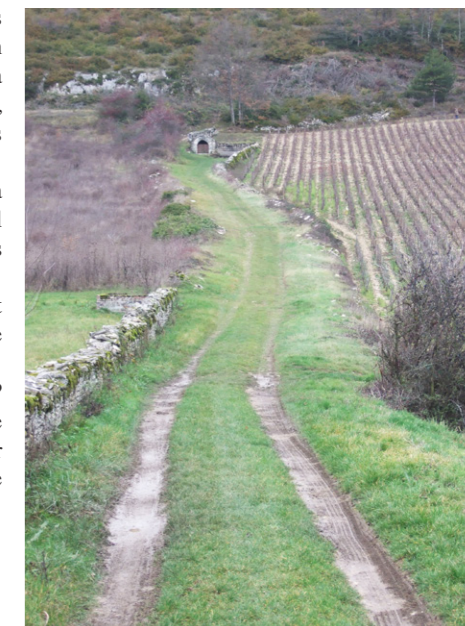
Le petit patrimoine, ou patrimoine vernaculaire, peut être défini comme l'ensemble des constructions ayant eu, par le passé, un usage dans la vie de tous les jours. Les communs en font partie : lavoirs, moulins, fontaines, canaux d'irrigation, ponts ruraux, fours à pains, fours à poix et à cade, potales, croix de chemin, croix rurales, chapelles, oratoires, bornes historiques, travaux, etc. Sur notre territoire, les ouvrages de petit patrimoine sont principalement situés dans les villages, les bourgs, dans les vignes ou en pleine campagne.

Souvent témoin de l'architecture rurale traditionnelle du pays, le petit patrimoine bâti perpétue la mémoire d'un mode de vie passé, l'organisation et les activités d'une communauté villageoise. Il représente un héritage commun, évoque des modes de vie et de pensée, l'organisation des usages aujourd'hui disparus, des techniques locales, et traduit les spécificités et l'identité du territoire. Ces ouvrages, porteurs de qualités architecturales, paysagères et urbaines, se détériorent et semblent parfois totalement abandonnés, recouverts par la végétation ou noyés au milieu d'une signalétique tapageuse. D'autres ont définitivement disparus...

Que deviendraient nos paysages viticoles sans les murs en pierre, les entrées de clos, les cadoles ? À quoi ressembleraient nos villages du charolais-brionnais sans leurs ouvrages de pierre ocre jaune à blanc, rythmant et limitant l'espace public ? Véritables éléments identitaires de notre territoire, leur disparition conduirait à radicalement changer notre paysage, à perdre la mémoire et le savoir-faire de ceux qui ont su nous transmettre ces lieux et ces édifices.

Quel est le devenir de ce petit patrimoine ? Comment le sauvegarder ? Faut-il l'adapter ? Comment se le réapproprier ? Quelle place lui donner, aujourd'hui, dans nos espaces publics et nos espaces privés ? Qui s'en préoccupe ? Qui est capable de le restaurer ? Et dans quels buts ?

Autant de questions que nous avons voulu poser à des professionnels œuvrant dans le département.



ENTRETIEN avec Michel Jondot, association Tremplin Homme et Patrimoine.

M. Jondot (formateur pour adultes) et Mme Michelet (psychologue), ont l'idée en 1996, de créer une association : "Tremplin Homme et Patrimoine", le patrimoine devenant un support pour l'insertion professionnelle.

« Le parallélisme paraît opportun ; après un diagnostic, un plan de restauration est élaboré, ainsi hommes et femmes en situation délicate et ouvrages en très mauvais état sont réhabilités. Des partenaires institutionnels soutiennent l'association, nous confient des personnes et vérifient l'efficacité de nos actions. L'objectif est de ramener les personnes vers un emploi durable. »

- Comment s'organisent les chantiers ?

« Nous avons deux types de chantier : des ateliers d'insertion ou chantiers longs et des chantiers ponctuels de restauration. Cette organisation nous permet d'accueillir les personnes en permanence. Chaque nouvel arrivant signe un contrat et s'engage ainsi à travailler chaque semaine, à s'impliquer dans son activité. Des professionnels l'encadrent, le sensibilisent à cette démarche patrimoniale et lui apprennent les gestes nécessaires à la bonne restauration de l'ouvrage. À cela s'ajoute un travail avec la psychologue, pour poser le diagnostic personnel et construire un projet d'avenir. L'association

organise et prend en charge tous les trajets pour que la distance domicile-travail ne constitue plus un handicap. »

- C'est en quelque-sort une «réhabilitation» de soi-même ?

« Effectivement, l'objectif n'est pas de former des professionnels du patrimoine, c'est un prétexte. Des réorientations professionnelles ou des formations sont parfois engagées. La personne que nous accueillons fait "un pas en avant", l'évolution entre le début et la fin de son contrat est significative, sur le champ social d'abord. Ensuite, nous lui trouvons les relais ad hoc pour ne pas revenir à la case départ. »

- Pour quelle maîtrise d'ouvrage travaillez-vous ?

« Nous travaillons pour des personnes publiques, des collectivités ou des structures associatives pour la restauration d'ouvrages publics uniquement, y compris monuments classés et sites soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. »

- Sur quel type de patrimoine intervenez-vous ?

« Nous travaillons sur différents types d'ouvrages, nos limites sont matérielles

et techniques, certains travaux n'étant pas forcément adaptés à nos équipes de travail. »

- Comment vos actions sont-elles perçues ? Comment êtes-vous accueillis par les habitants ? Quelles problématiques rencontrez-vous le plus souvent ?

« Un travail de sensibilisation précède chaque intervention pour désamorcer les craintes. Les personnes qui travaillent avec nous pendant quelques mois sont encadrées par des professionnels et des pédagogues de l'association. Ces "encadrants" constituent désormais un "noyau dur" et assurent l'intégration des nouveaux arrivants et le lien avec les habitants. Les inquiétudes en début de chantier s'effacent au fur et à mesure que la restauration progresse. L'ouvrage retrouve sa posture, les fins de chantier sont dignement fêtées ! »

- Finalement, à quoi sert le patrimoine ?

« Le patrimoine rend les paysages dans lesquels nous vivons agréables à vivre, à contempler. Se promener, c'est aussi l'occasion de découvrir un calvaire, un lavoir... Chaque commune est différente, chaque ouvrage est différent, la standardisation est écartée, c'est ce qui fait l'identité de nos territoires ! »



À l'heure de l'industrialisation...

Fruit du travail de l'homme, le petit patrimoine s'est construit au fil du temps en fonction de ses besoins, des ressources et du savoir-faire local.

Le bâti de notre territoire a été façonné avec les matériaux locaux, de la pierre pour les murs, des laves ou tuiles de terre cuite pour les couvertures, du chêne pour les charpentes... La pierre présente dans le sol a été extraite au fil des années pour constituer les murets. Les vigneron fabriquaient de petits abris en pierre appelés "cadoles" pour s'abriter des intempéries. Cet épierreage permettait également d'assainir les sols. Certains ouvrages assurent toujours leurs fonctions d'origine : les murs de soutènement, les clôtures, d'autres servent toujours de repère. Ces éléments structurent nos coteaux, nos villages.

Pour construire un mur en pierre sèche, il faut des pierres, du temps, de la patience et une maîtrise technique. Ce savoir-faire artisanal local nécessite de sentir, observer, peser chaque pierre afin de la disposer à la bonne place, là où son poids, la forme de ses faces et le tracé de ses arêtes permettront au mur de durer. Les solidarités diverses (voisinage, groupement paysan, association) faisaient et font encore aujourd'hui la matière humaine de ces murs, perpétuant les techniques et associant les forces vives autour de l'acte de bâtir.

"Vivre ensemble", c'est peut-être cet aspect humain et ce travail d'entraide, moment d'échange, qui animent les associations de sauvegarde du petit patrimoine. Un chantier de restauration est un projet collectif.

La naissance de ces ouvrages a été possible grâce à une force de groupe. Aujourd'hui, leur restauration génère ce même élan commun, dans un monde qui reste très individuel.

L'apprentissage des métiers d'art est également nécessaire (taille de la pierre, forge,



feronnerie, fabrication de tuiles et cuisson traditionnelle...).

La restauration nécessitant la plupart du temps des techniques traditionnelles, les artisans maîtrisant ces savoirs-faire sont rares et leurs interventions souvent onéreuses.

Nous sommes aujourd'hui en "possession" d'un abondant petit patrimoine qui a une valeur pécuniaire. Ce bien public, nous en avons hérité, il nous faut le transmettre, le réhabiliter, parfois le démolir, le reconstruire ou pourquoi pas le ré-imaginer ? Sommes-nous prêts à financer son entretien et sa transmission ? Le coût est souvent un réel frein pour des opérations de sauvegarde de petit patrimoine.

Mais avons-nous mesuré ce que représenterait la perte de ces richesses au niveau de nos paysages, de notre identité ? Aujourd'hui, les nouveaux matériaux, l'industrie, la préfabrication s'imposent partout. Tout semble possible partout, dans des délais de plus en plus réduits.

La population est, à ce titre, très attachée à son identité locale. Le patrimoine (bâti ou paysager) constitue un repère structurant dans le temps et l'espace. L'intérêt est réel pour comprendre et découvrir ces données humaines, culturelles, historiques et naturelles.



Le linéaire de murs en pierre est important sur notre territoire, il participe à l'identité de nos bourgs et nos campagnes. Comment s'organiser pour les entretenir, les sauvegarder et les transmettre ?



C'est mieux comprendre et connaître la société dans laquelle nous vivons, c'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit pour mieux, ensuite, les intégrer ou les contester. La restauration de petit patrimoine devient le support de toute une pédagogie. C'est aussi le moyen pour s'ouvrir, être sensibilisé à des notions de paysage, d'architecture, etc.

De nombreuses initiatives existent, souvent portées par des personnes sensibles et "amoureuses" de ces vieilles pierres, mais est-ce suffisant ? Comment faire prendre conscience à chaque habitant qu'à quelques mètres de son habitation, un lavoir s'écroule, un mur tombe en ruine ? Quels leviers pourrait-on actionner vis-à-vis du privé ?

L'engagement humain et la solidarité permettent au petit patrimoine de perdurer, pour que la mémoire de l'homme continue à vivre. Cette richesse patrimoniale à préserver est une dynamique économique, source de développement, création d'emplois, de visites, de sentiers touristiques...

Le petit patrimoine est fédérateur et toutes ces énergies regroupées donnent naissance à de nombreux projets !



ENTRETIEN avec Frédéric Faucher, architecte à Laives et Président de l'association La Mémoire Médiévale en charge du château de Brancion.

« Les ouvrages de petit patrimoine constituent des repères, ils structurent nos paysages. Aujourd'hui, les associations de sauvegarde très dynamiques sur notre territoire, prennent de plus en plus d'initiatives. Elles organisent des « chantiers corvées », des manifestations pour récolter de l'argent. La situation évolue grâce à leurs actions toujours plus nombreuses. »

- Quels plaisirs éprouvez-vous lors de chantiers de restauration d'ouvrage témoin de notre patrimoine ? Quels intérêts portez-vous à ce type d'opération en tant qu'architecte et en tant que Président de l'association ?

« En tant qu'architecte, c'est tout d'abord la compréhension de l'ouvrage et ensuite le plaisir de le voir perdurer dans sa fonction initiale ou dans une nouvelle affectation. Un moulin transformé en maison perdue dans sa forme même si sa fonction change, le travail fait sur le parcours de l'eau est toujours lisible, les vannages sont toujours en fonction... »

Du côté associatif, c'est l'intérêt pour le partage sur un projet. Comment nous réapproprions-nous un ouvrage ? En dehors de la préservation, certes primordiale et intéressante, il est important de savoir comment va revivre cet ouvrage, et à quoi il peut servir aujourd'hui. On ne lave plus au lavoir, mais il peut être intégré à un parcours et devenir une halte pour les promeneurs, on peut y faire des expositions... Un four à pain peut devenir un abri bus... »

- Pourquoi tant d'intérêt aujourd'hui pour ce petit patrimoine ?

« Je pense que nous avons besoin de nous reconnaître dans un territoire, de dire notre spécificité. C'est aussi pour les membres des associations, se positionner dans une dynamique temporelle : "en m'appuyant sur hier (sur mes propres racines ou celles que j'adopte), j'agis aujourd'hui et à travers l'objet conservé je m'inscrit dans le futur". On perçoit très souvent aussi, un hommage, une reconnaissance du travail des générations précédentes et de leurs conditions de vie quotidienne. »

- Comment sensibiliser chacun de nous et quels enjeux pour l'architecture ?

« Pour l'architecture le point très positif c'est le regard que les gens portent sur leur environnement. En s'appuyant sur la lecture de nos villages et leurs ouvrages, nous avons un merveilleux outil de sensibilisation. Nous pouvons aborder des notions d'architecture, d'urbanisme et de paysages de façon positive (implantations de nos bâtiments, type d'ouvertures, jeu de volumes etc). A partir de l'analyse de ces éléments, nous pouvons partager et transmettre des messages sur des approches plus contemporaines. Par exemple comment implanter une construction neuve ou utiliser les techniques et les matériaux traditionnels (la pierre, le bois, les enduits, les bétons de chaux...) pour des interventions modernes ? Le langage réglementaire pose des interdits, souvent mal compris. Une démarche pédagogique permet d'exprimer des intentions positives. »

- La médiation de vos actions a-t-elle des conséquences ? Votre participation notamment à l'émission "des racines et des ailes" ?

« Des retombées très importantes. La télévision vous met en contact avec 3,5 millions de personnes instantanément. Le nombre de visites du site de Brancion a augmenté de 30 %. Les membres actifs de l'association se sont sentis reconnus et cela a donné envie à de nouvelles recrues de participer à l'aventure. »

- Finalement, à quoi sert le patrimoine ?

« En milieu rural, le patrimoine classé et le patrimoine vernaculaire sont extrêmement importants. Ils jouent un rôle crucial dans notre vie. Au niveau économique, le patrimoine génère du travail pour l'entretenir, le faire partager, pour héberger les visiteurs. Il permet à une population de vivre et de travailler sur son territoire. »

Le patrimoine offre aussi une vie culturelle bien entendu les visites, l'accueil des scolaires mais aussi des concerts, des pièces de théâtre. Où les donne-t-on à la campagne ? Sinon dans les églises, les châteaux. À Brancion, dans notre boutique nous vendons des centaines de livres tous les ans dans un village de 150 habitants. Le patrimoine est aussi un facteur de lien social, il fédère les gens. Dans toutes ces associations on trouve des gens de milieux très différents et d'âges très variés qui partagent et font ensemble.

Économie, culture, lien social : des volontés politiques très souvent affichées et que l'on peut vivre au quotidien grâce au patrimoine et à sa conservation. »



Château de Brancion



Rehabilitation d'un cuvier et d'une chapelle

Les partenaires sur notre territoire (liste non exhaustive)

CAUE (conseil d'architecture et d'urbanisme et d'environnement)
6 quai Jules-Chagot - BP 225
71308 Montceau-Les-Mines Cedex
Tel : 03 85 69 05 25 - Fax 03 85 69 05 30
E-mail : caue71@orange.fr

STAP (service territorial de l'architecture et du patrimoine)
37 boulevard Henri Dunant - BP 4029
71040 Mâcon Cedex 9
Tel : 03 85 39 95 20 - Fax : 03 85 39 95 29
E-mail : sdap.saone-et-loire@culture.gouv.fr

Fondation du Patrimoine
88 rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25 105 - 21051 Dijon Cedex
Tel : 03 80 65 79 93 - Fax : 03 80 48 02 93
E-mail : delegation-bourgogne@wanadoo.fr

L'Agence du Patrimoine
40 rue du Général Leclerc
71120 Charolles
Tel : 03 85 24 30 09
E-mail : agence-du-patrimoine@club-internet.fr

TREMLIN Homme et Patrimoine
10 rue des Juifs - 71710 Montcenis
Tel : 03 85 80 42 24 - Fax : 03 85 80 42 24
E-mail : info@tremlinhp.com

Association « La Mémoire Médiévale »
4 place Carnot - 71700 Tournus
Tel : 03 85 51 14 38 - Fax : 03 85 32 17 67
E-mail : lisa.vitali@wanadoo.fr

SMBS REMPART Bourgogne
38 rue des Forges - 21000 Dijon
Tel : 03 80 30 72 01
E-mail : bourgogne@rempart.com

SMGS (Syndicat Mixte de Valorisation du Grand Site de Solutre Pouilly)
BP 80015 - 71012 Charnay-lès-Mâcon
Tel : 03 85 35 82 81 - Fax : 03 85 35 87 63
E-mail : contact.solutre@wanadoo.fr

ASERU (association pour la sauvegarde des édifices et des édicules ruraux)
M. Stroheker, président
4 rue Epartières - 21240 Talant
E-mail : aseru21@gmail.com